



## **COMITE DIRECTEUR - Covid 19 - Visio**

### **Réunion du lundi 08 Juin 2020**

Ouverture de la séance à 18 h 45.

**Présents** : M. SINEUX Bernard, Secrétaire Général, MM. COURIEUT Marcel, HENRY Jean-Pierre, Vice-présidents délégués. Mmes DELARUE Nicole, DELIMAUGES Danielle, MM. BRIENS Bernard, DEVAUX Alain, DUFLOT Alain, GUIBERT Jérôme, HUCHE Michel, LACOTTE Emmanuel, LE NAHEDIC Claude, LEGER Yvon, LOUVEL Thierry, MAHIER Jean Michel, PROVOST Thierry, QUEDEVILLE Eric, TISON Luc.

**Absents excusés**: M. LECLERC Jean Claude, Président du Comité Régional, Mme LEROY Delphine, MM. BRIARD Jean-Robert.

**Absents** : MM. HUET Sylvain, YON Jean Philippe

**Assistent à la réunion** : MM. COLARD Sébastien, Responsable Administratif et Financier, LOUVET David, Directeur Technique Régional.

Avant l'ouverture de la séance, le Comité tient à préciser l'absence de son Président Régional, Jean Claude LECLERC, pour raison de santé. Toutefois, ce dernier adresse un bonjour à tout le monde et souhaite que la réunion se déroule bien.

Les membres du Comité Directeur lui souhaitent un prompt rétablissement.

Il a été vu avec le Président Michel CALLOT le 27 Avril 2020, que le Secrétaire Général du Comité, M. Bernard SINEUX, remplace le Président Régional par intérim lors de son absence.

### **I) - INFORMATIONS NATIONALES**

- Plan de sortie de confinement : La FFC rappelle que depuis le 11 Mai 2020, un plan de sortie de confinement a été mis en place et est consultable sur le site fédéral. La FFC appelle à respecter les gestes barrières, toujours en vigueur (groupe de 10 personnes, 10m entre chaque coureur, de 1.50 à 2m pour doubler).
- M. Callot a écrit au Ministère des Sports le 1<sup>er</sup> Juin, pour demander un assouplissement des règles en vigueur et pour obtenir une reprise des compétitions à partir de mi-juillet.
- Championnats de France
  - VTT : du 21 au 23 Août 2020 aux Menuires,
  - TFJV : Annulé et reporté à 2021
  - Piste : du 19 au 23 Décembre 2020 à Bourges,
  - BMX : du 16 au 18 Octobre 2020 à Lempdes (en attente de confirmation de l'UCI),
  - Route Avenir : du 22 au 25 Octobre 2020 à Gray,
  - Route Elite : du 21 au 23 Août 2020 à Plumelec (A confirmer),
  - TFJC : Reporté à 2021 à Vichy,

## II) - ADOPTION DES PV des réunions précédentes

Etant donné le nombre de réunion, tenues en visio-conférence depuis le confinement, les comptes rendus se trouvent en annexe de ce rapport.

- Comité Directeur du 08 Février 2020
- Réunion de Bureau du 04 Mars 2020
- Réunion de Bureau du 08 Avril 2020
- Réunion de Bureau du 22 Avril 2020
- Réunion de Bureau du 13 Mai 2020
- Commissions sportives (BMX, Cyclo Cross, Piste, VTT)

**L'ensemble de ces PV est adopté à l'unanimité des membres présents.**

Il n'y a pas de rapport des commissions Route et Féminine, car il n'y a pas eu de réunion de tenue, pourtant demandé par le Comité.

## III) - INFORMATIONS REGIONALES

### Calendrier :

- Un point est fait sur le calendrier en cours de finalisation pour la reprise des compétitions au 1<sup>er</sup> Août 2020. Sébastien COLARD annonce ou rappelle aux membres que Mme Nicole DELARUE et M. Michel HUCHE ont été nommés co-responsable du Calendrier.

### Coupes et Championnats régionaux :

- Certaines coupes de Normandie vont pouvoir être à nouveau organisées (BMX, VTT, Maillot des Jeunes). En revanche, la Coupe Minimes Cadets Femmes ne pourra pas être maintenue du fait d'un calendrier dans ces catégories assez chargé pour la fin de saison. Le Comité ne veut pas risquer la suppression des courses déjà inscrites au calendrier.
- Pour les Championnats, seuls les championnats BMX, Piste, VTT, 3<sup>ème</sup> Catégorie et TRJC sont confirmés à l'heure actuelle. Les Championnats de Normandie Elite-Espoirs, Avenir et Femmes, Masters, Départementaux, CLM ne sont pas encore validés. Le Comité annonce que s'il n'y a pas de validation de ces championnats d'ici le 20 Juin, ces catégories n'auront pas de championnats cette année, malheureusement. **L'ensemble des membres du Comité Directeur sont d'accord avec cette mesure.**

### Informations départementales :

- Calvados :
  - Une réunion de Bureau en visio-conférence est prévue dans les jours à venir.
  - Un mail a été envoyé à l'ensemble des clubs pour échanges, seuls 2 ont répondu.
- Eure :
  - Pas de réunion de faite, ni de prévue pour le moment. Ne voit pas l'intérêt pour l'instant.

- Une information a été envoyée aux clubs pour leur demander de prévenir le Comité en cas de report de date de manifestations.
  - Michel HUCHE rappelle une information concernant les possibles problèmes rencontrés en préfecture, avec le délai de 2 mois. Il faut absolument que les clubs envoient leur dossier à la préfecture avant ce délai, même si celle-ci ne traite le dossier qu'après.
- Manche :
    - Réunion de Bureau faite fin Mai, en dans les locaux du Comité Départemental.
    - Nicole DELARUE informe qu'il n'y a pas de championnats départementaux cette année, ainsi que de trophées départementaux.
    - Organisation d'une réunion d'ici à fin Juin avec les clubs.
  - Orne :
    - Jean Pierre HENRY ressent une démobilisation des clubs.
    - Il souhaite que le Comité Départemental soit au courant des changements de dates de courses. Certains clubs passent directement par le Comité Régional.
    - Une réunion avec les clubs sera tenue dès que possible.
  - Seine Maritime :
    - Pas de réunion de tenue, ni de prévue.
    - Félicite le CO Bolbec Nointot BMX pour la tenue du Championnat de France de Polo Vélo début Octobre.
    - Ressent une démobilisation de certains clubs.

#### **IV) - STATISTIQUES ET FINANCES**

##### Statistiques :

Le responsable Administratif et Financier fait un point sur les licences qui continuent de rentrer, malgré le contexte actuel. Le Comité dénombre 6 000 licenciés à la date d'aujourd'hui, contre 6 841 au total l'an dernier.

Côté courses, le Comité pourrait compter environ 250 courses sur toute la saison 2020, contre 641 l'an passé. Cette diminution importante se justifie sur l'arrêt des manifestations entre le 13 Mars et le 31 Juillet 2020.

##### Finance :

Le déficit du Comité de Normandie pour la fin de l'exercice est estimé à 90 000 €. Il s'explique par plusieurs points :

- Baisse de recettes (Droits d'organisations, Engagements Web, Retour sur les engagements des courses à étapes, Licences).

Le Comité va diminuer certaines dépenses, lié à la baisse du nombre d'épreuves ou l'annulation de certaines manches nationales :

- Baisse des engagements à reverser à la FFC, ristournes reversées aux clubs ou Comités Départementaux, Compétitions.

Le Comité a obtenu un maintien des subventions de la Région Normandie par rapport à 2019. Des demandes de subventions ont été réalisées par David LOUVET et Sébastien COLARD pour permettre au Comité de trouver d'autres recettes.

Il est demandé aux membres de faire un geste pour le Comité, à savoir sur les frais de délégation : Abandon d'au moins 50 % pour les membres qui n'ont pas encore répondu à cette

demande. Un mail individuel va être envoyé dès demain aux membres concernés. Le Comité remercie les membres qui ont totalement fait don de leur frais au Comité.

La trésorerie du Comité est très variable actuellement. Pour éviter ou limiter les soucis pour la fin de l'année, le Comité a opéré les actions suivantes :

- Accord d'un prêt (Prêt Garanti par l'Etat) pour un montant de 70 000 €.
- Règlement de la plupart des clubs avec un en-cours.
- Réception des clubs en difficultés financières, avec demande de prêt bancaire de leur côté pour combler le déficit.
- Club sous injonction de payer : Paiement en cours. Réception par l'huissier.

Plusieurs questions sont posées à la suite de cette lecture.

- Michel HUCHE trouve risqué la contraction d'un prêt bancaire, type PGE, avec un taux d'emprunt inconnu pour le moment. Le Trésorier Général le rassure en indiquant que l'Etat se porte garant de tout prêt comme celui-ci. Le taux sera préférentiel. De plus, il est nécessaire pour le Comité de contracter ce prêt pour s'assurer un hiver plus tranquille et limiter la perte financière de l'arrêt des manifestations.
- Jean Pierre HENRY demande de rappeler aux clubs de payer la facture de licences lors de la prise de licences. Une note officielle, signée du Comité Directeur va être faite dans ce sens. Un relai des Présidents de départements est demandé également.
- Il est demandé par le DTR, un vote sur la présentation des équipes régionales aux différents championnats de France. **Il en ressort à l'unanimité de présenter des sélections raisonnables, limitées à des coureurs compétitifs, sans nécessairement atteindre les quotas attribués, sur les championnats de France de l'Avenir sur Route, Piste. Les responsables du BMX indiquent qu'il n'y aura pas de sélection régionale au Championnat de France.** Pour le Championnat de France Elite, il est recommandé une impasse cette année. Pour le Championnat de France VTT, il est notifié par les membres que les meilleurs seront avec des Teams de marques. Pour les plus jeunes, ils pourront y aller, à leur frais. Seuls les premiers qui feront leur candidature auprès du Comité Régional seront présents à ce championnat.

## V) - INTERVENTION DU MEDECIN REGIONAL

Le Médecin régional, Dr Jérôme GUIBERT fait un rappel des symptômes du Covid-19 (fièvre, toux, gênes respiratoires, douleurs ...). Il rappelle également que les personnes jeunes et en bonne santé, sont moins touchés. Par contre, les personnes plus à risques sont les hommes de plus de 65 ans.

La Commission Nationale Médicale a envoyé un questionnaire à tous les coureurs listés pour qu'ils passent une visite médicale pour être autorisé à courir. Peu de réponses sont remontées à la FFC. David LOUVET intervient car il a été questionné par certains coureurs listés, qui se sont heurtés à un refus de leur médecin traitant de compléter le questionnaire. Ils seront orientés vers le médecin régional en cas de refus de leur médecin traitant.

Toutes les préconisations liées au Covid-19 sont également consultables sur le site de la FFC.

Le médecin régional demande une attention particulière aux parents, dirigeants, encadrants. Il termine en précisant que chacun est en attente de mesures gouvernementales pour sortir de ce post-confinement dès que possible.

## VI) - QUESTIONS DIVERSES

- Luc TISON : Les médailles du TFJV 2019 n'ont pas encore été remises. Doivent-elles être envoyées ou seront-elles remises lors de la prochaine épreuve Normande. Le Comité va les remettre lors de la prochaine épreuve prévue en Août.
- Luc TISON : Quel droit d'organisation doit être facturé aux clubs qui vont organisés un Challenge Normand VTT combiné à un TRJV. Le Prix de 195 € (droits du Challenge) est retenu par les membres du Comité.
- Danielle DELIMAUGES informe les membres des résultats d'examens d'arbitre régional : 2 en VTT, 10 en BMX, 6 en Route.
- David LOUVET informe qu'une formation Route-Piste va avoir lieu les 13 et 14 Juin sur le vélodrome du Neubourg. Il y aura 8 stagiaires et 2 formateurs pour respecter les règles sanitaires actuelles. Il y a une volonté de ré-ouvrir certaines structures sportives, comme le vélodrome. Il faut s'en féliciter.
- Jean Pierre HENRY demande si un planning des épreuves du TRJV peut être réalisé. Marcel COURIEUT, le responsable régional, s'en charge et va l'envoyer très prochainement.
- Alain DUFLOT informe les membres que les manches du Challenge France BMX, auront lieu en 2021 à Caen et 2022 au Tréport.
- Thierry PROVOST et Nicole DELARUE font savoir qu'il pourrait être compliqué pour certains coureurs et encadrants d'être présents sur les épreuves pistes prévues le vendredi soir, du fait de l'éloignement.
- Le Secrétaire Général a reçu plusieurs mails de clubs demandant un effort financier, notamment pour les arbitres. Bernard SINEUX se fait porte parole de ces potentiels organisateurs des Championnats régionaux 2020 auprès de le responsable des Arbitres, sur une réduction (partielle ou totale) des frais d'arbitres, exceptionnellement. Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais.

Fin de réunion à 21h30

Le Secrétaire Général  
Bernard Sineux